

Vincennes, 21 octobre 2011

Rapport 2011 au Comité national de l'eau sur la mise en œuvre du schéma national des données sur l'eau

Ce rapport a été établi par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, en application du schéma national des données sur l'eau (SNDE).

Le rapport porte sur la période octobre 2010-septembre 2011.

Il présente

- *une synthèse de l'état d'avancement du plan d'actions du SNDE,*
- *la situation de chacun des quinze projets prioritaires pour l'année 2011,*
- *une estimation des coûts de mise en œuvre du SNDE.*

Il est soumis à l'examen du comité permanent des usagers du système d'information sur l'eau (dit « commission SIE »), qui se réunit le 27 octobre 2011.



Ce rapport est le second présenté au Comité national de l'eau, depuis l'approbation du schéma national de l'eau par arrêté interministériel du 26 juillet 2010. Il porte sur la seconde année de mise en œuvre du plan d'actions national 2010-2012, qui a été validé par la Direction de l'eau et de la biodiversité en décembre 2009.

1 Synthèse de l'état d'avancement du plan d'actions

La mise en œuvre du SNDE fait l'objet d'un plan d'actions qui comporte 260 tâches regroupées en 31 fiches d'action selon 4 chapitres (Gouvernance du SIE, Connaissance de l'état des eaux et des milieux aquatiques, Connaissance des usages et des pressions, Outils pour la mise en œuvre des politiques). Une présentation synthétique des travaux menés dans chacun de ces chapitres est donnée ci-après.

1.1 Gouvernance du SIE

Actions requises pour la cohérence du SIE, en termes de programmation coordonnée des travaux du Sandre, de production de l'information géographique, de valorisation de l'information et de démarche qualité.

La commission SIE du Comité national de l'eau se réunit régulièrement deux fois par an, ce qui lui permet, outre le suivi des projets prioritaires, d'aborder des questions de fond, comme par exemple le coût de la surveillance et des outils de gestion des données (octobre 2011) ou la doctrine d'accès aux données du SIE et de réutilisation de ses données (mai 2011) ; dans ce dernier cas, les recommandations de la commission ont été intégrées dans une nouvelle version du schéma web de diffusion des données, document technique annexe du SNDE qui sera approuvé par l'ONEMA d'ici la fin de l'année.

Les groupes de travail prévus par le SNDE sont maintenant tous en place, le dernier ayant été le groupe de pilotage du Sandre, une démarche qualité a été mise en œuvre pour leur bon fonctionnement, l'extranet www.reseau.eaufrance.fr est désormais utilisé aussi par certains groupes thématiques (le « groupe substances », le « groupe eaux souterraines » et le « groupe national qualité des eaux »), ce qui facilite la coordination entre ceux-ci et les groupes SNDE.

Les travaux du Sandre ont conduit à la mise à jour ou à la création de plusieurs dictionnaires de données (assainissement industriel, zonages, masses d'eau, obstacles à l'écoulement, migrateurs, etc.) ; les travaux ont démarré sur de nouvelles thématiques, telles que les programmes de mesures, les services d'eau et d'assainissement. On peut aussi noter la participation du laboratoire national de référence Aquaref à la mise à jour des jeux de données de référence du Sandre (paramètres, méthodes, taxons). Des efforts de plus grande ampleur seront nécessaires pour la prise en compte d'un périmètre plus large, notamment les données relatives aux aides et aux redevances, pour mieux répondre à l'objectif d'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques, qui lui assigné par le SNDE.

Des échanges réguliers avec les bassins d'outre-mer, dont un séminaire technique, auront permis de proposer au CNE une adaptation du SNDE, sous forme d'amendements, ainsi qu'un plan d'actions spécifique pour sa mise en œuvre dans ces bassins.

1.2 Connaissance de l'état des eaux et des milieux aquatiques

Actions thématiques pour les différentes catégories d'eau et les milieux aquatiques, en termes de dispositifs de surveillance et d'outils de bancarisation des données.

La connaissance de l'état des eaux et des milieux aquatiques repose d'abord sur les réseaux de surveillance et le cas échéant, sur des campagnes exceptionnelles destinées à préparer l'évolution de ces réseaux.

Dans le cadre du plan micropolluants, un bilan de présence des micropolluants dans les milieux aquatiques portant a été publié par le CGDD à partir des données du SIE sur la période 2007-2009. D'autre part, une campagne exceptionnelle de suivi de la qualité des eaux souterraines a été réalisée en métropole, elle sera étendue aux DOM en 2012 tandis qu'une campagne exceptionnelle pour les eaux de surface a été préparée pour être réalisée en 2012. Ce bilan et ces campagnes serviront lors de la révision des programmes de surveillance prévue en 2014.

Il faut noter également la forte implication d'Aquaref pour l'amélioration de la qualité des données de connaissance, à travers ses recommandations aux maîtres d'ouvrage des réseaux pour les prélèvements et les analyses chimiques sur les eaux de surface et les eaux souterraines.

Le projet de banque Nāïades pour la qualité des eaux de surface continentales a progressé plus lentement que prévu et accuse un retard d'un an par rapport au calendrier prévu initialement pour la première phase, concernant les données biologiques. Cependant, après une longue phase d'expression de besoins et de rédaction des spécifications générales, la définition de l'architecture technique s'est traduite par le choix de réutiliser des composants logiciels existants (guichet de dépôt et de validation des données, gestion des tiers et des habilitations, administration du référentiel des sites de surveillance), de les compléter pour la saisie et la bancarisation des premières données biologiques. Ce choix permettra de bénéficier d'un système déjà opérationnel pour la seconde phase, concernant les données chimiques et physico-chimiques. La troisième phase, concernant les données hydromorphologiques et nécessitant, comme la première, de nouveaux développements, n'en serait donc pas davantage retardée (un outil temporaire de saisie des données des contrôle hydromorphologiques est utilisé pour le moment).

Par ailleurs, une enquête a été effectuée auprès des bassins sur les coûts de la surveillance, dont certains éléments sont repris dans l'évaluation des coûts du SIE présentée plus loin dans ce rapport. La surveillance de l'état des eaux effectuée au titre de la DCE coûte environ 30 millions d'euros par an, soit 0,68 % du coût des programmes de mesures adoptés en 2009. L'évaluation de l'état écologique (hors substances de l'état écologique) représente la moitié des coûts globaux, les coûts liés au suivi des substances en représentent 40%. En terme de suivi unitaire (par masse d'eau), le suivi des eaux côtières et de transition est le plus important, viennent ensuite les eaux souterraines, les plans d'eau et pour finir les cours d'eau.

1.3 Connaissance des usages et des pressions

Actions thématiques pour les différents types d'usage et de pression, dont l'économie et les services publics, en termes de dispositifs d'acquisition et de bancarisation des données.

Les projets concourant à une meilleure connaissance des pressions et des usages font l'objet d'efforts particuliers, compte tenu du déficit ou de l'hétérogénéité des connaissances sur les pressions constatées lors de l'état des lieux de 2004, et de l'attente du public, notamment sur le rapport qualité/prix des services d'eau et d'assainissement.

La préparation de la révision des états des lieux, commencée en 2010 avec la rédaction d'une série de feuilles de route sur l'évaluation des pressions et des impacts, afin de répondre aux manques constatés lors de l'état des lieux de 2004, s'est poursuivie avec la mise au point de méthodes opérationnelles pour évaluer les pressions, qui pourront être utilisées à partir de 2012, pour une adoption des états des lieux révisés en 2013.

Le projet de banque sur les prélèvements d'eau (BNPE) montre bien la difficulté de l'organisation des données sur les pressions. S'est d'abord posée la question de la finalité de cette connaissance : s'agit-il de connaître l'intensité des pressions à l'échelle des outils de planification, ou de disposer d'un outil de gestion quantitative de la ressource à l'échelle locale ? Ces deux finalités ont été reconnues, avec une priorité pour la première, afin de faciliter la révision des états des lieux dès 2012 et en recourant aux seuls jeux de données homogènes existants à l'échelle nationale, issus des déclarations des redevables pour les prélèvements. Pour permettre la gestion quantitative, il faut en outre mettre en place un référentiel national des points de prélèvement (ou de restitution), puis organiser la collecte de données selon le type d'usage (eau potable, irrigation, industrie), à travers différents dispositifs existants ou à mettre en place et s'appuyant sur des dispositions réglementaires et les attributions de différents services ou organismes (police de l'eau, installation classées notamment, et aussi organismes uniques d'irrigation). Cette seconde finalité ne pourra être satisfaite que dans une seconde phase du projet.

Les outils de l'observatoire des services d'eau et d'assainissement (dits « SISPEA ») sont opérationnels depuis l'automne 2009 : un référentiel des services, mis à jour chaque année par les DDT, un téléservice permettant aux autorités organisatrices des services de déclarer les indicateurs techniques et financiers du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, accessible à partir du site services.eaufrance.fr, offrant des informations générales sur le fonctionnement des services et l'accès aux indicateurs déclarés à l'aide de fonctions de recherche. En dépit de l'existence de ces outils et de l'appui apporté par les DDT, la proportion de services ayant déclaré leurs indicateurs reste faible. Afin de répondre aux recommandations du Comité national de l'eau et aux avis de la commission consultative sur le prix et la qualité des services, des évolutions de ces outils sont en cours de mise en place : télé-RPQS permettant de produire un canevas de rapport pré-rempli avec les indicateurs saisis, fonction de saisie des indicateurs par les DDT à partir des rapports reçus par la préfecture et traçabilité de la donnée, interface cartographique, etc. À la date de ce rapport, les indicateurs de 10500 services ont été collectés, représentant 75% de la population pour l'eau potable et 68% pour l'assainissement collectif.

1.4 Outils pour la mise en œuvre des politiques

Outils pour la mise en œuvre des politiques : actions dédiées aux différentes étapes de mise en œuvre de la DCE (état des lieux, programmes de surveillance, rapportage, etc.).

Les projets participant à la mise en œuvre des politiques se révèlent les plus complexes et en même temps les plus structurants pour le SIE, du fait de l'intégration de données d'origines diverses, des enjeux de ces politiques et du niveau d'exigence qui s'ensuit.

Bien que le rapportage à la Commission européenne sur les plans de gestion ait été réalisé en 2010 (avant l'échéance prévue du 22 mars), les travaux ont continué en 2011 pour valoriser les données, capitaliser l'expérience acquise lors de cet exercice et améliorer le processus de rapportage en vue des prochains exercices. Un audit du processus, effectué à la demande de la Direction de l'eau et de la biodiversité, a proposé des pistes d'amélioration, en s'appuyant sur une meilleure compréhension des enjeux : au-delà de l'obligation de rendre compte aux autorités européennes, le rapportage, intégré dans la mise en œuvre des directives, en permet un meilleur pilotage, et intégré dans le système d'information sur l'eau, permet de faciliter la mobilisation et de renforcer la qualité des données.

La conception du système d'évaluation de l'état des eaux (SEEE), cadre général dans lequel peuvent être exprimées les méthodes d'évaluation (indicateurs, règles) et dans lequel l'application de ces méthodes aux données de surveillance peut être effectuée, a été poursuivie et un outil mettant en œuvre ce cadre a été livré à l'automne 2011. Ce projet est l'un des plus complexes du SIE, compte tenu de son périmètre (toutes catégories d'eau, tous éléments de qualité), de la nécessité d'intégrer des données provenant de multiples banques de données (Ades, Quadrige, banques de bassin — en attente de la mise en production de Naïades) en alignant des référentiels administrés de façon décentralisée, et de programmer rigoureusement les méthodes réglementaires d'évaluation du présent cycle de gestion, comme celles qui seront utiles dans un but de diagnostic. L'utilisation du SEEE est prévue dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours (début 2013).

La conception de l'outil OSMOSE pour le suivi de la mise œuvre des programmes de mesures est également complexe dans la mesure où il traite de types de données inédits dans le contexte du SIE, inaugurant le champ des « réponses environnementales » et où il intègre également des données de sources diverses (police de l'eau, agences, etc.), ce qui impose de construire ensemble et d'accepter l'utilisation de référentiels communs.

Ces projets à enjeux, qui ont tous mobilisé des efforts importants, ont exposé les limites actuelles du SIE. Ils montrent la nécessité d'une urbanisation d'ensemble du SIE, et particulièrement en matière de référentiels communs, travail à mener en lien étroit avec la mise en œuvre du cadre de cohérence des systèmes d'information des agences de l'eau et de l'Onema, qui a également mis en évidence le rôle crucial d'un référentiel partagé dans tout projet de mutualisation d'outils.

2 Situation des projets prioritaires 2011

Pour faciliter la lecture du plan d'actions et disposer d'une vision synthétique des principales tâches à réaliser, quinze projets prioritaires pour 2010 avaient été identifiés et présentés à la commission SIE en décembre 2009. Cette liste a été revue en décembre 2010, certains projets en étant retirés (achevés ou intégrés dans d'autres projets auxquels ils concourent), d'autres ont été ajoutés.

2.1 Liste 2011

De la liste 2010, les projets suivants ont été retirés :

- ▶ n°1 : « Protocoles d'échanges de données avec des systèmes d'information tiers », une partie de ces protocoles ayant été conclus, et ceux relatifs aux données de pression étant subordonnés à l'achèvement des chantiers « pressions-impacts », qui demeurent dans la liste (projet 11 de la nouvelle liste) ;
- ▶ n°5 : « Campagne de surveillance exploratoire des eaux souterraines », intégrée dans une nouvelle action sur les actions de connaissance du plan micropolluants (projet 4 de la nouvelle liste) ;
- ▶ n°8 : « Outils pour l'autosurveillance des stations d'épuration urbaines », considéré comme en voie d'achèvement (le déploiement s'étalant en réalité jusqu'en 2012) ;
- ▶ n°14 : « Rapportage sur la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau », achevé en 2010, pour ce qui concerne les plans de gestion.


La nouvelle liste, présentée ci-dessous, comporte également quinze projets, dont quatre nouveaux projets : plan micropolluants, données d'épandage, urbanisation du référentiel des données, banque HYDRO.


2.2 Indicateurs


Pour rendre compte de l'avancement des projets, deux indicateurs sont utilisés :

- ▶ un indicateur de livraison, sur l'existence du ou des dispositifs (méthodes, jeux de données, réseaux, banques, sites Internet, etc.) aux échéances prévues par le projet ;
- ▶ un indicateur d'usage — qui ne peut être renseigné que si les livrables sont au moins partiellement disponibles — sur leur niveau d'utilisation, qualifiant l'efficacité du SIE vis à vis des objectifs fixés par le SNDE.

Ces indicateurs sont lus respectivement de la façon suivante :






 (*feu vert*) : le projet remplit toutes les conditions d'un avancement satisfaisant / les dispositifs mis en place rendent les services attendus.





 (*feu orange*) : le projet a démarré mais les livrables ne seront pas disponibles aux dates prévues / les livrables ne rendent pas tous les services attendus.







 (*feu rouge*) : le projet n'a pas encore démarré / le dispositif mis en place n'est pas utilisé.





2.3 Situation, par projet



Un état d'avancement à fin septembre pour 2011 de ces projets prioritaires, cités dans l'ordre des thèmes du plan d'actions, est présenté ci-dessous :

Projet	Livrables 2011	Pilote	Ind. de livraison	Ind. d'usage	Observations
1 Jeu d'indicateurs nationaux pour l'eau et les milieux aquatiques	Tableau de bord des indicateurs présenté en CNE et validé.	Onema			Livrable différé à 2012, mais le projet s'inscrit dans la durée : - liste des indicateurs et modèle de « fiche indicateur » proposés - 8 fiches prévues fin 2011, une quinzaine d'autres sur 2012-2013 - banque "indicateurs" : spécifications générales pour 2011, spécifications détaillées et développement sur 2012-2013 - outil cartographique de diffusion des indicateurs : marché lancé automne 2011 - synthèse eaufrance sur les indicateurs : premier numéro prévu fin 2011
2 Naïades (banque qualité cours d'eau et plans d'eau) <i>Volets hydrobiologie et hydromorphologie</i>	Volet hydrobiologie : mise en production du fin T1 (programmation campagne 2011 et saisie des données), reprise des données hydrobiologiques antérieures à 2010 et des données outre-mer, compatibilité Omnidia et Naïades, guide utilisateurs. Volet hydromorphologie : spécifications et premiers développements pour une livraison en mars 2012.	Onema AESN et AERM éc			Le séquençage du projet a été réajusté suite au choix de réutiliser des composants logiciels existants et de confier la maîtrise d'ouvrage technique à l'agence de l'eau Seine-Normandie. Le version 1 de Naïades (hydrobiologie – macroinvertébrés et diatomées) est en cours de développement par l'infogérant de l'AESN. Les modules « paramétrage », « programmation des opérations », « dépôt et qualification des données » seront livrés avant la fin de l'année. Le référentiel des sites de surveillance est en cours de constitution. Selon le déroulement du marché d'infogérance en cours, le module « saisie et consultation » pourra être livré et utilisable au printemps 2012, ou bien sera reporté à fin 2012. Le volet chimie sera disponible fin 2012.
3 Tableau de bord des méthodologies restant à finaliser ou à engager pour l'évaluation de l'état écologique et de l'état chimique des eaux de surface <i>Pour se préparer, après les SDAGE de 2009, au second cycle de la DCE en intégrant dans les programmes de surveillance et le système d'évaluation l'ensemble des contrôles requis par la DCE.</i>	Tableau de bord des méthodologies restant à finaliser attendu pour le 1er trimestre	Onema			Le tableau de bord a été présenté en commission des usagers du SIE en mai 2011. Actualisation annuelle prévue au printemps 2012, dont compléments pour l'outre-mer. <i>Ce projet, maintenant en routine, pourrait être retiré de la liste des projets prioritaires 2012.</i>
4 Actions de l'axe 2 du plan micropolluants 2010-2013 (nouveau)	Bilan de la surveillance des substances dont l'analyse des coûts	DEB avec appui Aquaref			Les actions sont engagées et progressent régulièrement. Bilan de la surveillance des

	<p><i>Mise en œuvre des actions 2011 pour améliorer la connaissance de l'état des masses d'eau</i></p>	<p>Méthodologie simplifiée pour l'inventaire des émissions Cahier des charges pour la campagne exceptionnelle eaux de surface Cahier des charges de l'étude pour l'analyse du processus de la surveillance des micropolluants Méthodologie pour prioriser les substances à surveiller dans les eaux Mise en œuvre de la campagne exploratoire eaux souterraines et premières exploitations de la campagne Arrêté sur l'agrément des laboratoires à réaliser au 1er semestre</p>	<p>et Onema</p>		<p>micropolluants publié en octobre 2011. Bilan des coûts de la surveillance réalisé. Campagne exceptionnelle sur les eaux souterraines effectuée en métropole et décalée dans les DOM à 2012. Campagne exceptionnelle (étude prospective) eaux de surface : cahier des charges et organisation en cours de finalisation.</p> <p>Priorisation des substances : travaux Aquaref en cours, liste disponible avant fin 2011.</p> <p>Arrêté agrément : révisé, performances analyses requises proposées par Aquaref, approuvées par l'Onema, transposition de la directive QA/QC, en cours de signature.</p> <p>Méthodologie simplifiée d'établissement de l'inventaire des émissions attendue pour fin 2011, mais opérationnalité mise en question (🔴).</p>
5	<p>Suivi des migrateurs <i>Mise en œuvre du plan de gestion anguille (obligation de rapportage européen le 30 juin 2012)</i></p> <p><i>Organisation des données relatives aux migrateurs</i></p>	<p>Plan anguilles : données bancarisées, alimentation du modèle EDA commencée Bancaisation dans lea base STACOMI et préparation de la bancaisation dans Naïades Spécifications techniques pour les données sur les habitats et les frayères</p>	<p>Onema</p>		<p>Plan de gestion anguille : Données sur les populations d'anguille en cours d'acquisition, disponibles pour le début de l'année 2012.</p> <p>Première estimation de la biomasse d'anguille argentée réalisée à partir du modèle EDA à fournir au premier trimestre 2012.</p> <p>Données migrateurs : Premiers dictionnaires de données livrés.</p> <p>Premières alimentations des bases de données (suivi de flux et indice d'abondance).</p> <p>Intégration de ces bases de données dans une « banque migrateurs » en 2012.</p>
6	<p>Autosurveillance des rejets industriels</p> <p><i>Transmission aux services des installations classées et aux agences de l'eau des résultats de l'autosurveillance des rejets dans les eaux de surface et des eaux souterraines par les ICPE soumises à autorisation</i></p>	<p>Déploiement régional de l'outil GIDAF de transmission informatisée et de bancaisation des données</p>	<p>DGPR</p>	 	<p>Outil opérationnel, mais déploiement encore insuffisant.</p> <p>21 régions ont initialisé des cadres de surveillance soit 4200 cadres de surveillance au total dans GIDIC, 18 régions ont construit l'annuaire des industriels, 16 régions ont démarré l'utilisation de GIDAF (c'est-à-dire un industriel au moins l'a utilisé dans chacune de ces régions), 400 industriels ont utilisé GIDAF en juillet 2011 pour transmettre leur données d'autosurveillance à l'inspection.</p>
7	<p>Gestion des données relatives à l'épandage (nouveau)</p>	<p>Développement de l'outil SILLAGE et déploiement Version 1 attendue fin 2011</p>	<p>DEB</p>		<p>Déroulement régulier du projet., mais léger glissement du projet : la version 1 devrait être disponible fin trimestre 2012 au lieu de fin 2011.</p>




	<i>Centraliser et mettre à disposition les données, simplifier l'instruction des plans d'épandage et permettre le suivi des campagnes d'épandage</i>				
8	Outils pour l'hydromorphologie des cours d'eau <i>Référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) Continuité écologique (ICE) SYRAH CARHYCE</i>	Actualisation du ROE Déploiement de l'outil de validation « Géobs » chez les partenaires (lien avec projet GEBPS/AELB) Outil administration du ROE Guide d'application du protocole ICE et formations nationales Outil de saisie des données ICE et de calcul des indicateurs de discontinuité Mise à disposition, validation des données SYRAH et guide d'utilisation pour l'état des lieux Guide CARHYCE et formations	Onema	 	ROE : données mises en ligne en mai 2011 sur eaufrance, nouvelle version actualisée en novembre 2011. Méthodologie ICE : finalisée et déployée dans les services territoriaux de l'ONEMA, guide méthodologique disponible en fin d'année, mais retard dans le développement de l'application informatique de saisie et de bancarisation et de calcul des indicateurs de discontinuité. SYRAH : rédaction du guide d'utilisation réalisée à 50 %, disponible en fin d'année ; Modalités d'actualisation à définir en 2012.
9	Banque nationale prélèvements d'eau <i>Base de données et outil de gestion quantitative de prélèvements d'eau (tous usages) pour les services de police de l'eau et les agences de l'eau</i>	Spécifications fonctionnelles détaillées attendues fin T1. Recette de la banque et de l'outil police de l'eau attendue fin 2011 (diffusion des données disponibles au travers d'un portail public attendue à partir de fin 2012).	Onema et AEAG		Après une longue phase d'expression des besoins et de cadrage du projet, les spécifications générales de la banque sont définies, les spécifications détaillées en cours de rédaction, et les développements ont démarré, mais la banque ne sera pas opérationnelle fin 2011. Un important travail de constitution du référentiel des captages a été entrepris en même temps que la collecte des données issues des agences de l'eau afin de permettre l'usage de la banque pour l'évaluation des pressions de prélèvement lors la révision de l'état des lieux des bassins.
10	Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement <i>Données et outils</i>	Interopérabilité de SISPEA avec ROSEAU et SISE-EAUX. Intégration des données « Loi Sapin » au site de l'observatoire. Simplification de l'interface producteurs. Poursuite des travaux sur la typologie des services	Onema	 	L'outil fonctionne (nouvelle version, interface améliorée), mais le niveau d'alimentation par les collectivités est insuffisant. Un courrier de la ministre aux préfets demande des efforts soutenus pour alimenter en données l'observatoire Retard sur le démarrage de l'enquête « Loi Sapin »
11	Chantiers « Pressions-Impacts » pour la révision de l'état des lieux des	Guide d'identification pressions-impacts pour eaux souterraines et eaux	Onema		Feuille de route validée en Copil pressions-impacts de nov 2010, tableau de bord de suivi réalisé.

	<p>bassins</p> <p><i>Mise en place des méthodologies, de l'accès aux données, des modèles de traitement et des outils associés entre 2010 et 2012, en vue de la révision des états des lieux des bassins à achever d'ici le 22 décembre 2013.</i></p>	<p>de surface attendu pour fin 2011 sur les thématiques pollutions diffuses (N, P, pesticides), hydrologie (prélèvement), hydromorphologie (SYRAH, ICE), rejets industriels et urbains.</p>			<p>Niveau d'avancement variable selon les méthodologies, incertitude sur certaines d'entre-elles, avec des délais de mise en œuvre très contraints.</p> <p>Guide pressions/impacts en cours de rédaction, intégration des méthodologies au fur et à mesure de leur développement.</p> <p>Outil de modélisation des pressions pesticides : notification du marché effectuée.</p>
12	<p>Système d'évaluation de l'état des eaux</p> <p><i>Outil d'évaluation mettant en œuvre le système de classification de l'état requis par la DCE pour les eaux de surface et les eaux souterraines, à l'échelle du site de surveillance (automne 2010), puis de la masse d'eau (2012)</i></p>	<p>Document de présentation de l'outil d'évaluation SEEE Déploiement de l'outil Intégration des données sur l'outil Poursuite de la programmation des indicateurs Déploiement de formations à l'utilisation de l'outil</p>	Onema	 	<p>Après un an de retard, l'outil d'évaluation est en cours de recette technique, mais il reste à recetter l'outil d'un point de vue métier, ce qui nécessite d'y intégrer les données de surveillance (novembre 2011) et de faciliter l'accès en masse aux résultats d'évaluation (en cours de conception d'un outil infocentre).</p> <p>Déploiement progressif courant 2012 sur les cours d'eau et eaux souterraines. Module de e-formation pour l'utilisation de l'outil livré en novembre 2011.</p> <p>L'utilisation de l'outil est actuellement limitée par la complexité et les délais des alimentations en données et du calage final des modèles (correspondant notamment aux méthodes et stratégies « classification DCE 2010-2015 »).</p>
13	<p>Suivi de la mise en œuvre des programmes de mesures</p> <p><i>Outil OSMOSE - Description des programmes de mesures et de leurs déclinaisons en plans d'actions départementaux, suivi des étapes de mise en œuvre, notamment en vue du rapportage sur la mise en œuvre des programmes à mi-parcours</i></p>	<p>Première version de l'outil disponible fin 2011</p>	DEB et AERM		<p>Après une longue phase d'expression des besoins et de cadrage du projet, le schéma de gouvernance du projet mis en place, la convention de co-financement est signée, le marché pour le développement lancé et le prestataire choisi.</p> <p>Des indicateurs nationaux ont été choisis, qui seront à adapter aux exigences du rapportage européen.</p> <p>La conception d'un référentiel national des actions, très structurante et impliquant une large concertation, a été plus longue que prévu, 21 départements ont participé à son test, il sera stabilisé fin 2011.</p>
14	<p>Urbanisation du SIE : administration et mise à disposition des référentiels de données du domaine de l'eau (nouveau)</p> <p><i>Partager les mêmes données de référence entre les acteurs du domaine de l'eau -une sémantique et un codage univoque -une répartition des responsabilités clairement établie -un partage</i></p>	<p>Définition des procédures d'administration répartie des jeux de données de référence.</p> <p>Mise en place des outils mutualisés d'administration.</p> <p>Mise en place de services de mise à disposition des données de référence.</p>	Onema et AESN		<p>Les travaux sur les banques Naiades et BNPE ont permis d'avancer sur l'urbanisation mais de nombreux points restent à préciser.</p> <p>La mise en place récente du groupe de pilotage du Sandre a permis de structurer les travaux à mener et de mieux suivre le déroulement des projets.</p> <p>Des premiers documents méthodologiques ont été rédigés et une plate-forme commune d'administration des référentiels a été installée et sera utilisée en priorité pour les obstacles à l'écoulement et</p>

	<i>d'information simplifié Créer le socle nécessaire à la réalisation d'applications partagées et disponibles localement</i>					les points de captage.
15	Refonte de la banque HYDRO (nouveau)	Constitution du référentiel hydrométrique. Mise en production de la base temps réel interfacée avec le site Vigicrues. Mise en ligne de la plateforme pour les producteurs de données	SCHAPI			L'actuelle banque HYDRO fonctionne de façon satisfaisante. Le processus de constitution du référentiel de la future banque, entamé en 2008, est achevé à 75 % (5 unités d'hydrométrie sur 28 ont terminé les 23 autres l'auront terminé début 2012). Les premières alimentations de BD Hydro avec des données temps réels pluviométriques et hydrométriques ont commencé. Les tests d'accès à la base pour les premiers applicatifs ainsi que l'initialisation du référentiel devraient être achevés début 2012 (interfaçage avec Vigicrues prévu à l'automne 2012). Les développements en cours de la plateforme producteurs dans sa version intra-ministère devraient être achevés fin 2011. Recette prévue au premier trimestre 2011. La consultation par Internet est prévue à l'automne 2012.

2.4 Bilan

Au total, on constate les niveaux d'avancement suivants :

Nombre de projets				sur
Indicateur de livraison	8	7	0	15
Indicateur d'usage	2	4	0	6

Les livraisons tardives témoignent souvent de projets complexes, avec une longue période d'expression des besoins, de multiples parties prenantes aux intérêts parfois difficiles à concilier, et de décisions difficiles à prendre. La gouvernance de ces projets a été améliorée avec la création de comités de pilotage stratégiques (Naiades, BNPE, observatoire, BNPE), permettant de prendre des décisions au bon niveau.

On notera également que pour 4 projets (GIDAF, outils hydromorphologiques, observatoire, SEEE) sur 6, les dispositifs sont en place mais leur niveau d'utilisation n'est pas satisfaisant, ce qui résulte souvent d'un d'appui aux utilisateurs insuffisant, en termes d'animation, de formation, d'outils de saisie ou d'assistance, ou encore d'une d'alimentation préalable en données incomplète. Il faudra donc veiller au fur et à mesure de la livraison de nouveaux dispositifs du SIE, à ce qu'un accompagnement adéquat des utilisateurs soit bien mis en place, avec des ressources humaines suffisantes.

La situation est évidemment différente pour les banques de données du SIE fonctionnant depuis plusieurs années, comme Ades, Quadrige ou Hydro et pour les sites Internet de la toile Eaufrance,

dont la fréquentation témoigne d'un certain niveau d'utilisation. Par exemple, chacun des principaux sites (eaufrance, gesteau, sandre, ades) reçoit de 400 à 1600 visiteurs par jour ; en terme de visibilité des sites Internet français sur les thèmes de l'eau, le portail eaufrance apparaît en seconde position, derrière wikipedia, selon une étude menée par les agences de l'eau en 2011.

2.5 Mise à jour de la liste pour 2012

Cette liste de projets prioritaires sera mise à jour pour l'année 2012, en fonction des projets achevés et de projets à démarrer. Les projets bénéficiant d'un double feu vert (ce qui n'est le cas que du numéro 3, qui était pourtant en rouge en 2010), considérés comme fonctionnant désormais en routine, ont vocation à quitter cette liste.

3 Coûts du SIE

Le coût complet du système d'information sur l'eau pour la DGALN et les opérateurs du programme 113 (mission « Écologie, développement et aménagement durables » du budget de l'État) en 2010 sont les suivants :

coût en M€	Réseaux de mesures	Coordination, méthodes et outils	Personnel	Total
ONEMA	9,753	7,460	11,626	28,839
Agences de l'eau	32,897	3,000	7,398	43,295
MEDDTL (prog. 113)	3,581	0,200	4,060	7,841
Total	46,231	10,660	23,084	79,975

Sources :

- Enquête sur les coûts de la surveillance réalisée en 201, Direction de l'eau et de la biodiversité ;
- Rapport d'activité 2010 de l'Onema (198 ETP) ;
- Valorisation des dépenses de personnel selon annexe B des contrats d'objectifs des agences de l'eau (108 ETP) ;
- Estimation des dépenses informatiques ;
- Exploitation des données de la programmation 2010, les charges de personnel concernent 73 ETP en DREAL pour l'hydrobiologie, 5 ETP à la DEB pour la maîtrise d'ouvrage des applications et la coordination stratégique du SIE (à noter qu'une grande partie de ces dépenses — les marchés d'hydrobiologie — est en voie de transfert aux agences de l'eau).

Ces coûts ne comprennent pas ceux des autres directions du ministère de l'écologie (notamment la DGPR, pour l'hydrométrie, relevant du programme 181 de la même mission), ni la contribution des collectivités aux réseaux de mesures, ni la production des données sur les pressions effectuée par d'autres organismes.